

de soulagement au malade. Il n'existe qu'une légère atrophie, mais par contre les douleurs sont très vives. Marche très difficile. C'est dans cet état que le malade vint nous consulter, le 15 juin 1902. Il est immédiatement soumis au traitement suivant :

Bain statique tous les deux jours, durée vingt minutes, en y ajoutant des étincelles au niveau du rachis et sur le trajet des nerfs malades. Les autres jours, courants de Morton localisés sur le membre souffrant, suivant la technique indiquée précédemment.

Bain d'air sec surchauffé, de 30 minutes, trois fois par semaine.

Ce traitement fut suivi avec régularité pendant trois mois et demi, et le succès le plus complet fut le résultat de cette médication. Dès la seconde semaine le malade put reprendre son travail ordinaire et le continuer sans interruption tout le temps de la cure.

Le 30 septembre, M. X... quittait l'Institut radicalement guéri. Depuis bientôt deux ans notre client n'a pas éprouvé la moindre rechute, ce qui prouve que la guérison est bien définitive.

Ces observations sont intéressantes, par le fait que la plupart des malades avaient usé sans grand résultat, de tous les traitements ordinaires : salicylate de soude à hautes doses, antipyrine, massage, électricité localisée faradique et galvanique et qu'ils ont été rapidement soulagés par notre méthode électrique. Dans un cas cependant, le succès n'a répondu à notre attente qu'après trois mois et demi de traitement intensif. Nous avons eu à noter des échecs, comme dit précédemment, mais ces échecs sont en somme l'exception et l'électrothérapie appliquée de la façon que nous avons indiquée constitue, d'après notre expérience, un moyen quasi héroïque de guérison dont la rapidité est parfois surprenante.

Nous concluons donc que cette méthode de traitement, si elle ne doit pas faire renoncer à d'autres médications qui ont déjà fourni quelques preuves de succès, doit, dans tous les cas, être utilement essayée, lorsque les autres moyens thérapeutiques auront échoué.

